



## des caméras de vidéo surveillance filment en continu des élèves

Par **dadam**, le **16/05/2024** à **11:38**

bonjour,

En relisant le règlement intérieur du lycée professionnel privé sous contrat de mon fils, j'ai lu que des caméras de vidéo surveillance filment en continu les élèves qui empruntent les couloirs du lycée et les élèves qui sont en pause dans la cour de récréation. Est-ce légal ? si ce n'est pas le cas que puis-je faire ?

merci

Par **jodelariege**, le **16/05/2024** à **14:03**

bonjour

d'après le lien ci dessous filmer est autorisé dans les axes de circulation ,accés (entrées sorties) mais formellement interdit dans ..cour de récréation...

<https://www.fcpe75.org/videosurveillance-et-etablissement-scolaire-un-principe-des-regles-des-precautions/>